

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif  
tenue le jeudi 18 août 2022 à 8 h 45  
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif  
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif  
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif  
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif  
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Dominique Ollivier, Présidente du comité exécutif  
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Domenico Zambito, Greffier adjoint  
M. Dominic Lapointe, chargé de dossiers ou missions  
Mme Despina Sourias, Conseillère associée  
M. Alex Norris, Leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

---

**CE22 1406**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 18 août 2022.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE22 1407**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 août 2022.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE22 1408**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 août 2022.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE22 1409**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter la résolution du conseil municipal de Montréal modifiant la résolution CM22 0779 pour ajouter la durée d'assujettissement des immeubles au droit de préemption qui pourront être acquis aux fins d'habitation.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1223867006

---

**CE22 1410**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la résolution du conseil d'agglomération de Montréal modifiant la résolution CG22 0420 pour ajouter la durée d'assujettissement des immeubles au droit de préemption qui pourront être acquis aux fins de logements sociaux et communautaires.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1223867005

\_\_\_\_\_

**Levée de la séance à 8 h 49**

70.001

\_\_\_\_\_

Les résolutions CE22 1406 à CE22 1410 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Benoit Dorais  
Vice-président du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Domenico Zambito  
Greffier adjoint